



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE MARSTON

AVIS PUBLIC

CALENDRIERS DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE
MARSTON.

AVIS PUBLIC est par la présente donnée par le soussigné, Francine Veilleux, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Marston;

QUE la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 se tiendront le lundi ou mardi et débuteront à 19 h aux dates suivantes :

12 janvier	1 ^{er} février
1 ^{er} mars	6 avril
3 mai	7 juin
5 juillet	16 août
7 septembre	4 octobre
1 ^{er} novembre	6 décembre

Donnée à Marston, ce 8 décembre 2020.

Francine Veilleux

Francine Veilleux
Dg/Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION
(Art. 419 et 420 du C.M.)
AVIS PUBLIC

CERTIFICAT DE PUBLICATION :

Je, soussigné (e) Francine Veilleux domicilié à Marston et occupant la charge de directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Marston, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-annexé, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil le 8^e jour de décembre 2020, entre 8 h 30 et 16 h 30 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8^e jour de décembre 2020.

Signé : *Francine Veilleux*